

Recherches sociographiques



Le changement familial : aspects démographiques

Yves Peron, Evelyne Lapierre-Adamcyk et Denis Morissette

Volume 28, numéro 2-3, 1987

La famille

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056294ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056294ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Peron, Y., Lapierre-Adamcyk, E. & Morissette, D. (1987). Le changement familial : aspects démographiques. *Recherches sociographiques*, 28(2-3), 317-339. <https://doi.org/10.7202/056294ar>

Résumé de l'article

L'effondrement de la fécondité québécoise, qui s'enclenche au milieu des années 1960, s'accroît chez les cohortes des années 1970, où se manifeste l'attraction irrésistible de la famille de deux enfants. Au tournant des années 1980, la probabilité d'avoir un premier enfant est la seule à résister à la baisse généralisée des indices d'agrandissement des familles. Le mariage a aussi perdu de sa popularité, sans devenir anachronique ; dans la majorité des cas, l'union libre retarde le mariage sans l'empêcher. Les ruptures d'union, qui font de plus en plus partie de l'horizon du mariage, jouent contre la fécondité et favorisent le départ précoce des enfants. Ces changements observés dans le comportement démographique des familles sont autant de signes de l'affaiblissement des liens personnels qui structuraient l'ancien tissu social.

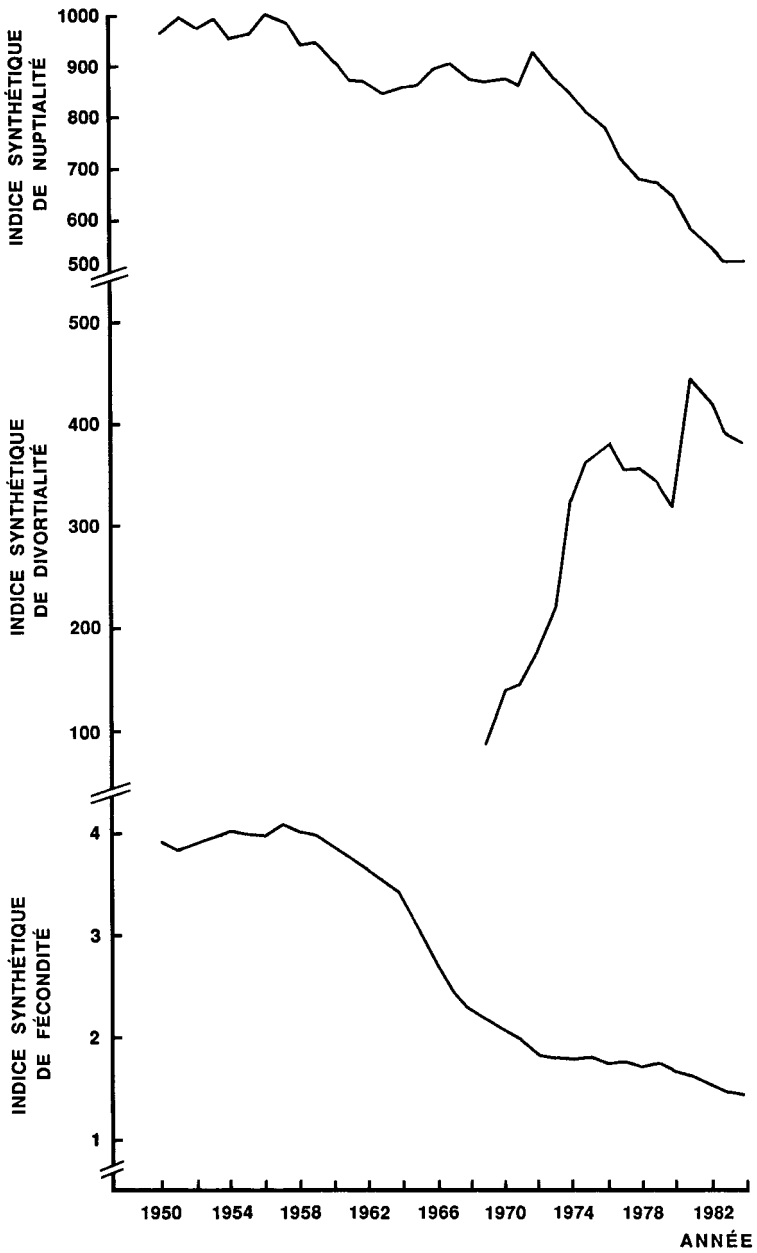
LE CHANGEMENT FAMILIAL : ASPECTS DÉMOGRAPHIQUES

L'effondrement de la fécondité québécoise, qui s'enclenche au milieu des années 1960, s'accroît chez les cohortes des années 1970, où se manifeste l'attraction irrésistible de la famille de deux enfants. Au tournant des années 1980, la probabilité d'avoir un premier enfant est la seule à résister à la baisse généralisée des indices d'agrandissement des familles. Le mariage a aussi perdu de sa popularité, sans devenir anachronique ; dans la majorité des cas, l'union libre retarde le mariage sans l'empêcher. Les ruptures d'union, qui font de plus en plus partie de l'horizon du mariage, jouent contre la fécondité et favorisent le départ précoce des enfants. Ces changements observés dans le comportement démographique des familles sont autant de signes de l'affaiblissement des liens personnels qui structuraient l'ancien tissu social.

Comme dans de nombreux pays occidentaux, les vingt dernières années ont été marquées au Québec par la diffusion de nouveaux comportements en matière de mariage, de divorce et de constitution de la descendance. L'évolution dans le temps des principaux indicateurs démographiques témoigne de la vigueur de cette diffusion ainsi que de sa chronologie. (Graphique 1.)

La première manifestation du changement fut incontestablement l'effondrement de la fécondité à partir du milieu des années 1960. Exprimée annuellement sous la forme d'un nombre moyen d'enfants mis au monde par des femmes parcourant toute l'étendue de leur période de reproduction, la fécondité chuta en effet de 3.4 en 1964 à 2.0 en 1971. Cet effondrement subit a été relayé par une baisse modérée, qui se poursuit toujours et qui atteste, par sa durée, qu'il s'agissait bel et bien d'une rupture décisive avec le passé. Hier encore réputé pour ses familles moyennes ou nombreuses, lesquelles assuraient à sa population une croissance naturelle soutenue, le Québec est ainsi devenu un pays de petites familles (deux enfants, parfois trois). Le niveau atteint en 1983 et 1984, soit 1.45 enfant par femme, est l'un des plus faibles du monde et il indique que les jeunes adultes d'aujourd'hui n'assureront pas leur propre remplacement.

GRAPHIQUE 1



Nuptialité, divortialité et fécondité, Québec, 1950-1984.

La deuxième manifestation du changement a été la montée des divorces dans la première moitié des années 1970. Très difficile à obtenir avant la promulgation de la loi de 1968, le divorce est devenu de plus en plus fréquent dans les années qui suivirent; résumée sous la forme d'une proportion de couples finissant par divorcer, la fréquence annuelle du divorce est passée de 9 pour cent mariages en 1969 à 38 en 1976. Bien qu'à l'origine elle ait été partiellement alimentée par le règlement de très anciennes mésententes conjugales, cette véritable flambée n'a pas été suivie d'un reflux. Depuis dix ans, la fréquence annuelle se maintient à un niveau élevé, ne fluctuant qu'au rythme de l'activité judiciaire, celle-ci récupérant en 1981 et 1982 le retard accumulé les années précédentes. Le divorce est ainsi devenu une issue fréquente au mariage, et aussi une cause importante de démembrement des familles, puisque plus de la moitié des couples en instance de divorce ont des enfants à charge.

La troisième manifestation du changement a été la baisse de popularité du mariage. Chez les femmes célibataires, cette baisse a commencé un peu avant le milieu des années 1970: résumé de la nuptialité de l'année sous la forme d'une proportion de femmes se mariant avant l'âge de cinquante ans, l'indice synthétique est passé de plus de 90 % en 1972 à 67 % en 1979, puis à 50 %-51 % en 1983 et 1984. Observable également chez les hommes célibataires, cette chute de la nuptialité s'explique principalement par le recours de plus en plus fréquent à l'union libre, soit comme prélude, soit comme substitut au mariage. La multiplication des « mariages sans papiers » n'est d'ailleurs pas propre aux célibataires: on l'observe aussi chez les personnes séparées ou divorcées.

I. LE MARIAGE EN QUESTION

a) *Le recours à l'union libre*

Le recensement de 1981 a été le premier à offrir aux couples non mariés la possibilité de se déclarer en union libre, en réponse à la question sur le lien avec la personne « un » du ménage. Grâce à cela, on sait maintenant que 121 000 couples québécois vivaient en union libre au 3 juin 1981.¹ Cet effectif peut sembler modeste si on songe qu'il ne représentait que 8 % de l'ensemble des couples recensés (mariés ou en union libre). Il apparaît plus considérable si on le compare aux nombres annuels de mariages dans la période immédiatement antérieure au recensement: 45 000 en 1980 et 46 000 en 1978 et en 1979. On voit ainsi que les unions libres recensées en 1981 étaient aussi nombreuses que les mariages célébrés à l'époque en l'espace de deux ans et huit mois environ, ce qui donne une bonne idée de l'ampleur de la perte en mariages qu'il conviendrait de leur attribuer.

1. Louis DUCHESNE, *Les cohabitants non mariés au Québec en 1981*, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1984. (« Cahiers techniques du B.S.Q. ».)

On sait aussi que les personnes vivant en union libre étaient majoritairement de jeunes adultes. Ceci vaut surtout pour les femmes : 41 % d'entre elles avaient moins de vingt-cinq ans et 62 % moins de trente ans. Les hommes étaient un peu plus âgés, puisque l'on ne comptait que 26 % de moins de vingt-cinq ans et 52 % de moins de trente ans. Néanmoins, dans la population de trente ans et plus, on dénombrait plus de cent mille personnes vivant en union libre.

TABLEAU I

*Fréquence des unions libres selon l'état
matrimonial de droit, sexe masculin, Québec, 1981.*
(en pourcentages)

ÂGE	CÉLIBATAIRES	SÉPARÉS	DIVORCÉS	VEUFS	ENSEMBLE
15	—	—	—	—	—
16	—	—	—	—	—
17	0.1	—	—	—	0.1
18	0.7	—	—	—	0.7
19	2.2	—	—	—	2.3
20	4.8	—	(23.1)	—	4.9
21	7.8	—	(18.1)	—	7.9
22	11.5	(10.1)*	(10.5)	—	11.6
23	14.5	16.9	(39.4)	—	14.9
24	17.9	10.3	41.3	—	18.0
25	19.8	22.6	38.8	—	20.5
26	22.1	22.5	41.7	—	23.0
27	23.0	18.5	46.4	—	24.3
28	23.8	17.9	48.0	—	25.5
29	22.1	26.8	42.9	—	24.8
30	22.4	20.2	45.7	(11.8)	25.4
31	20.9	31.4	47.9	(34.1)	26.2
32	18.5	31.6	47.2	(7.9)	25.6
33	20.1	32.3	45.0	(30.7)	27.1
34	17.4	28.4	45.4	(31.0)	25.8
35-39	14.3	28.7	41.2	27.1	24.7
40-44	9.3	21.2	35.0	21.6	20.2
45-49	6.2	15.0	25.5	14.6	14.4
50-54	4.4	14.2	23.3	11.3	12.0
55-59	4.2	12.3	18.6	8.3	9.6
60-64	2.5	8.5	14.4	8.1	7.2
65 et plus	1.6	8.6	12.0	2.6	3.6

SOURCES : Estimation faite par les auteurs à partir de données non publiées de Statistique Canada ;
Recensement du Canada, 1981.

* Les valeurs entre parenthèses reposent sur des nombres de cas restreints.

À la question sur l'état matrimonial, les partenaires en union libre avaient été invités à se déclarer « actuellement mariés » et, d'ailleurs, c'est bien ainsi qu'ils ont été classés dans les publications du recensement. Toutefois, d'après des tableaux non publiés, cette assimilation implicite de l'union libre au mariage n'aurait été acceptée que par le quart environ des intéressés, les autres préférant indiquer leur état matrimonial de droit. L'indiscipline du plus grand nombre nous a été d'autant plus profitable qu'elle s'est avérée à peu près indépendante de l'âge : cela nous a permis d'estimer, de façon assez sûre, la fréquence de l'union libre selon le sexe, l'âge et l'état matrimonial.

Comme le montrent les tableaux 1 et 2, ce sont les personnes divorcées qui vivaient le plus fréquemment en union libre. Chez les plus jeunes d'entre elles, la proportion de cohabitants hors mariage était proche de la moitié pour le sexe masculin et d'environ un tiers pour le sexe féminin. Cette grande popularité de l'union de fait auprès des divorcés ne surprendra pas, car leur nuptialité avait beaucoup diminué dans les années 1970 : donnée sous la forme d'une proportion de personnes se remariant avant le vingtième anniversaire de leur divorce, la fréquence annuelle du remariage était passée, chez les hommes, de 60 % en 1975 à 39 % en 1981 et, chez les femmes, de 52 % à 34 %.² Il est donc clair que la montée des divorces a favorisé la multiplication rapide du nombre d'unions libres.

Malgré leur plus faible propension à cohabiter hors mariage, les célibataires représentaient près des deux tiers des partenaires en union libre. Cela s'explique évidemment par l'importance de leur effectif dans la population non mariée et par une répartition par âge très favorable. Le recul de leur nuptialité depuis le recensement de 1981 suggère que l'union libre est maintenant plus fréquente chez eux. Le fait est d'ailleurs confirmé par les résultats provisoires de l'enquête de 1984 sur la fécondité au Canada : en l'espace de trois ans, la proportion de cohabitantes chez les femmes célibataires serait passée de 7 % à 18 % chez les 18-19 ans, de 18 % à 27 % chez les 20-24 ans et de 25 % à 42 % chez les 25-29 ans. C'est dire que, dans leur cas, on se serait déjà beaucoup éloigné de la situation décrite dans les tableaux 1 et 2.

Il existe d'autres signes de la progression irrésistible de l'union libre dans les jeunes générations. Lors d'une enquête effectuée en 1983, 71 % des jeunes adultes se disaient en désaccord avec l'ancienne norme voulant qu'un couple se marie avant de vivre ensemble.³ Si cela leur avait été demandé, beaucoup

2. Bureau de la statistique du Québec, *La situation démographique au Québec, 1985*, Québec, Publications du Québec, 1986, 242p.

3. Linda DEMERS, *Les jeunes et la famille : quelques aspects démographiques*, Ottawa, Secrétariat d'État, 1986, 137p.

TABLEAU 2

*Fréquence des unions libres selon l'état
matrimonial de droit, sexe féminin, Québec, 1981.*
(en pourcentages)

ÂGE	CÉLIBATAIRES	SÉPARÉES	DIVORCÉES	VEUVES	ENSEMBLE
15	0.1	—	—	—	0.1
16	0.2	—	—	—	0.2
17	1.4	—	—	—	1.4
18	4.9	—	—	—	4.9
19	8.8	—	(25.9)*	—	8.9
20	12.5	6.6	(13.6)	—	12.6
21	16.1	9.6	(29.6)	(13.0)	16.2
22	19.7	12.6	22.8	(18.6)	19.8
23	22.3	8.8	32.2	(27.8)	22.3
24	24.7	18.7	31.2	(21.7)	25.0
25	24.8	11.2	33.6	(16.7)	24.8
26	26.0	12.1	29.3	(15.2)	25.5
27	25.2	11.4	33.0	(21.9)	25.4
28	24.1	8.7	33.9	(18.8)	24.2
29	23.5	14.5	29.8	24.7	24.1
30	20.9	18.4	29.0	30.0	22.8
31	19.5	11.8	32.3	6.0	21.6
32	16.9	7.9	27.8	20.4	18.7
33	16.9	11.9	27.3	22.2	19.5
34	15.2	12.3	26.1	17.6	18.4
35-39	11.9	10.7	24.7	19.2	16.8
40-44	7.8	12.2	18.7	12.6	12.7
45-49	5.5	9.1	15.6	7.8	9.5
50-54	3.9	6.9	13.3	6.4	7.0
55-59	1.9	7.1	10.4	3.5	4.3
60-64	1.2	4.9	7.3	2.6	2.7
65 et plus	0.5	2.9	5.9	0.6	0.8

SOURCES: Estimation faite par les auteurs à partir de données non publiées de Statistique Canada ;
Recensement du Canada, 1981.

* Les valeurs entre parenthèses reposent sur des nombres de cas restreints.

d'entre eux auraient sans doute inversé la proposition car, à l'enquête de 1984 sur la fécondité au Canada, près de 60% des jeunes Québécoises célibataires et non cohabitantes déclaraient qu'elles avaient l'intention de vivre en union libre, soit temporairement, soit durablement. Il deviendrait donc de règle de commencer sa vie conjugale par une cohabitation hors mariage.

Est-ce à dire que le mariage soit devenu anachronique ? Il ne semble pas. À l'enquête de 1984 sur la fécondité au Canada, 76% des Québécoises célibataires

de dix-huit à vingt-cinq ans disaient avoir l'intention de se marier, ce qui porterait à plus de 80% la proportion de femmes se mariant un jour dans ces générations. Cela permet de comprendre que, dans un sondage Gallup de 1982, 81% des jeunes adultes canadiens aient refusé de considérer le mariage comme une institution sociale démodée.⁴

b) *La propension au mariage*

Tant et aussi longtemps que le mariage a été considéré comme une condition préalable à l'établissement du couple et à la fondation d'une famille, la plupart des jeunes gens se sont mariés. Dans les premières générations canadiennes-françaises, il ne restait que 5% à 6% de célibataires à l'âge de cinquante ans. Par la suite, la proportion de célibataires a augmenté pour atteindre un maximum de 15% à 17% chez les femmes nées à la fin du siècle dernier ou au début de ce siècle. Puis, la tendance s'est retournée et la fréquence du célibat définitif est retombée à moins de 10% dans les générations de l'entre-deux-guerres. La forte nuptialité de ces générations est d'ailleurs illustrée par les proportions de personnes déjà mariées dans le groupe d'âges 40-59 ans au recensement de 1981. (Tableau 3).

En règle générale, plus les jeunes gens se sont mariés tôt, plus les mariages ont été fréquents dans leur génération. Au XVIII^e siècle, la jeune fille se mariait en moyenne à 23 ans, le jeune homme à 27 ans. Puis, le premier mariage est devenu plus tardif et, dans les premières générations de ce siècle, il s'est produit vers l'âge de 26 ans chez les femmes et de 29 ans chez les hommes. Les générations suivantes ont montré plus de hâte à se marier et l'on en est venu à un âge moyen au premier mariage de 23 ans pour les femmes et de 25 ans pour les hommes. Comme on le voit, des variations très importantes de l'âge au mariage ont été observées dans le passé.

En parcourant, au tableau 3, les proportions de personnes déjà mariées au recensement de 1981, on remarque que le mariage était encore populaire dans les jeunes générations. En effet, plus de la moitié des jeunes femmes de vingt-quatre ans, les deux tiers de celles de vingt-six ans et les trois quarts de celles de vingt-huit ans s'étaient déjà légalement mariées; il en était de même pour les hommes plus âgés de deux ans environ. Toutefois, en ce qui concerne la conclusion des premiers mariages, les jeunes de 1981 semblaient en retard de deux ans environ sur leurs homologues de 1971.

Le retard dans la conclusion des premiers mariages s'explique évidemment par la concurrence de l'union libre. Dans une bonne proportion de cas, le mariage est précédé d'une union libre qui le retarde sans l'empêcher. Dans

4. *Id.*

TABLEAU 3

*Personnes déjà légalement mariées, Québec,
recensements de 1971 et de 1981.
(pourcentages estimés)*

ÂGE	1971		1981	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
15	0.9	0.8	0.3	0.4
16	0.5	2.3	0.3	0.7
17	0.9	1.9	0.4	0.8
18	0.5	3.4	0.6	2.9
19	2.2	11.2	1.4	7.2
20	5.4	21.3	3.4	15.5
21	13.0	34.5	8.2	25.3
22	23.0	48.4	15.5	35.5
23	37.9	60.2	25.5	45.8
24	49.6	69.6	35.2	54.5
25	61.6	74.9	43.3	61.4
26	64.7	80.4	52.9	67.0
27	72.9	83.4	60.0	71.3
28	75.4	82.0	65.0	74.8
29	79.5	81.5	70.2	77.8
30	81.1	85.1	73.6	80.2
31	84.4	86.3	77.5	82.5
32	84.4	86.9	80.6	84.7
33	87.4	89.8	82.0	85.6
34	88.0	91.2	84.3	86.7
35-39	89.7	90.2	87.4	88.6
40-44	88.9	90.1	89.4	90.2
45-49	89.2	90.0	90.1	90.3
50-54	90.5	87.6	90.2	90.1
55-59	90.0	85.4	90.4	89.7
60-64	89.3	84.3	91.0	88.5

SOURCES: 1971: Échantillons au 1 sur 100 des individus, *Recensement du Canada, 1971*.

1981: Estimation faite par les auteurs à partir de données non publiées de Statistique Canada; *Recensement du Canada, 1981*.

d'autres cas, l'union libre se substitue purement et simplement au mariage. Il est clair que les jeunes d'aujourd'hui se marieront plus tardivement que ceux des années 1950 et 1960, mais aussi qu'ils se marieront moins fréquemment : selon l'enquête de 1984 sur la fécondité au Canada, même si toutes les intentions de mariage se réalisaient, les jeunes Québécoises nées dans la première moitié des années 1960 ne se marieraient que dans une proportion de 83%. Bien entendu, il n'est pas sûr que toutes les intentions de mariage soient suivies d'effet et, en

conséquence, la fréquence du célibat définitif pourrait bien dépasser les 17% escomptés. Quelle que soit sa fréquence, le célibat définitif dans les nouvelles générations sera qualitativement différent de celui qui existait dans les anciennes ; en effet, les nouveaux célibataires auront pu mener une vie maritale régulière et avoir des enfants sans encourir de réprobation sociale.

c) *La stabilité du lien conjugal*

Les personnes déjà mariées figurant dans les échantillons des recensements de 1971 et de 1981 peuvent être classées selon la durée écoulée depuis leur premier mariage ; de plus, pour les couples mariés, il est possible de comparer les durées obtenues pour l'homme et pour la femme. Nous avons alors pu calculer la proportion de femmes déjà mariées dont l'ancienneté du premier mariage était égale ou inférieure à celle de leur conjoint au moment du recensement. Des contrôles effectués sur la statistique québécoise des divorces et sur les données du recensement américain de 1970 nous ont montré que la proportion calculée fournissait une bonne estimation de la proportion de femmes vivant toujours avec leur premier mari.

En parcourant le tableau 4, on sera peut être surpris de constater que les proportions obtenues en 1981 sont plus élevées qu'on ne l'imagine parfois. Dans le cas des cohortes les plus récentes, cela tient évidemment au fait qu'elles n'en sont qu'aux débuts de leur histoire et qu'elles sont donc loin d'avoir fait le plein des séparations et des divorces qui se produiront dans leurs rangs. Pour les cohortes plus anciennes, il faut noter qu'elles ont été peu exposées au divorce dans les premières années du mariage. Bref, ce n'est que vers la fin du siècle que l'on pourra observer sur des cohortes réelles les effets d'une exposition complète à une divortialité aussi forte que celle enregistrée depuis une dizaine d'années. Néanmoins, la comparaison des proportions obtenues en 1971 et en 1981 montre bien que la séparation fait de plus en plus partie de l'horizon du mariage. Cette séparation ne concerne pas seulement le couple, puisque, dans plus de la moitié des cas, les couples en instance de divorce ont encore un ou plusieurs enfants à charge. On estime d'ailleurs à plus de 15% la proportion d'enfants qui verront le divorce de leurs parents avant d'atteindre leur majorité. Ces enfants, généralement confiés à la mère, connaîtront l'existence difficile des jeunes familles monoparentales. Cette paupérisation des enfants est, sans aucun doute, l'une des conséquences les plus lourdes des ruptures d'union.

Recul du mariage, montée de l'instabilité conjugale et fréquence accrue de l'union libre, voilà ce que sont les traits de l'évolution récente du cadre familial. Préalable à ces changements dans le mode de vie des couples, la réduction des aspirations en matière de fécondité s'est enclenchée dès les années 1960.

TABLEAU 4

*Femmes vivant toujours avec leur premier mari, selon la durée
écoulée depuis le premier mariage, Québec, 1971 et 1981.
(proportion estimée)*

DURÉE DU MARIAGE*	1971	1981
0	95.8	99.7
1	97.8	98.6
2	96.9	96.8
3	94.7	94.5
4	94.2	93.6
5	92.6	90.7
6	90.2	90.0
7	93.8	90.0
8	93.5	88.4
9	91.2	87.5
10	91.7	87.2
11	92.5	86.3
12	89.1	85.7
13	91.1	86.2
14	88.0	84.5
15	87.7	84.5
16	89.3	82.7
17	89.3	82.5
18	86.5	82.7
19	88.2	82.2
20	88.9	81.5
21	84.8	81.1
22	83.5	80.1
23	87.9	80.8
24	83.1	80.6

SOURCES: 1971: Échantillons au 1 sur 100 des individus et des familles, *Recensement du Canada*, 1971.

1981: Données spéciales de Statistique Canada; *Recensement du Canada*, 1981.

* En 1971, les durées de mariage sont en années révolues alors qu'en 1981 elles sont en différences de millésimes.

II. L'AGRANDISSEMENT DES FAMILLES

La chronologie des changements démographiques illustrée ci-dessus rend compte des modifications dans la fécondité telle qu'on a pu l'observer au fil des années. Pour mieux comprendre les mécanismes et les répercussions de cette réduction du nombre d'enfants, il est nécessaire d'envisager le comportement des couples formés au cours de périodes données et d'examiner comment ils ont

constitué leur descendance ou prévoient de le faire. Le tableau 5 présente le nombre moyen d'enfants que les couples formés de 1931 à 1981 ont eus ou prévoient avoir. De 4.0 en moyenne pour les cohortes de 1931-1936, ce nombre s'est réduit de 15% en vingt ans; la baisse s'est accélérée chez ceux des années 1960, de telle sorte que la descendance prévue par les couples formés entre 1971 et 1976 ne représente qu'environ 60% du niveau atteint vingt ans plus tôt.

TABLEAU 5

*Nombre moyen d'enfants, selon
les cohortes de mariages, Québec, 1931-1981.*

COHORTE DE MARIAGES	NOMBRE D'ENFANTS	COHORTE DE MARIAGES	NOMBRE D'ENFANTS
1931-1936	4.02	1956-1961	2.89
1936-1941	3.93	1961-1966	2.38
1941-1946	3.74	1966-1971	2.19
1946-1951	3.56	1971-1976	2.01
1951-1956	3.40	1976-1981	2.19

SOURCES: Pour les cohortes de 1931 à 1951, données tirées de l'échantillon du *Recensement du Canada*, 1971.

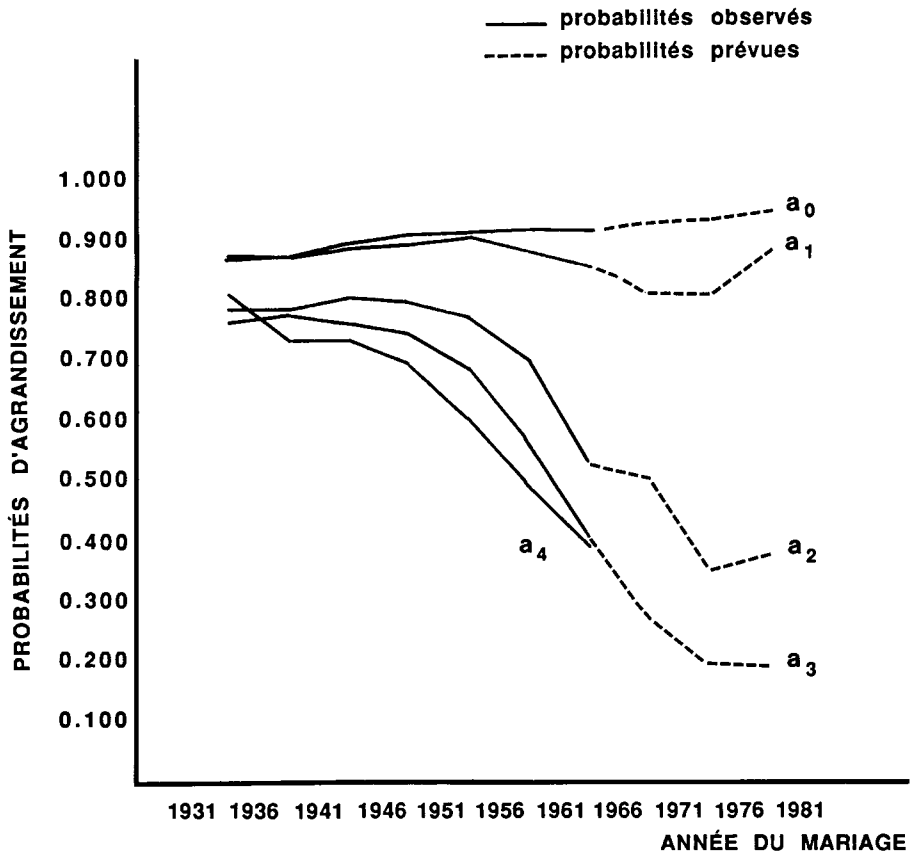
Pour les cohortes de 1951 à 1966, données tirées de l'échantillon du *Recensement du Canada*, 1981.

Pour la cohorte de 1966-1981, données tirées de l'*Enquête sur la fécondité au Canada*, 1984 (nombre d'enfants prévus).

La baisse de la fécondité s'est réalisée de façon soutenue, mais n'a pas touché de façon égale toutes les dimensions de famille. Pour apercevoir ce que les moyennes recouvrent, nous utiliserons des indices particulièrement parlants, appelés probabilités d'agrandissement des familles. Fondées sur les tableaux statistiques tirés des échantillons des recensements canadiens de 1971 et de 1981 et de l'enquête sur la fécondité au Canada de 1984, les probabilités de passage d'une dimension de famille à la suivante correspondent aux proportions suivantes :

- a_0 : proportion de femmes ayant eu au moins *un* enfant parmi les femmes qui se sont mariées au cours d'une période donnée ;
- a_1 : proportion de femmes ayant eu au moins *deux* enfants parmi celles qui en ont eu au moins un ;
- a_2 : proportion de femmes ayant eu au moins *trois* enfants parmi celles qui en ont eu au moins deux ;

GRAPHIQUE 2



Probabilités d'agrandissement des familles, selon l'année du premier mariage de la femme, Québec, cohortes 1931-1981.

- a₃: proportion de femmes ayant eu au moins *quatre* enfants parmi celles qui en ont eu au moins trois;
- et ainsi de suite pour chaque dimension de famille.

Nous retrouvons ces probabilités au graphique 2. Signalons que les probabilités a₅ et de rang plus élevé n'ont pas été illustrées car, calculées sur des petits effectifs, leurs variations sont aléatoires. Pour les cohortes de mariage de 1931 à 1966, les calculs correspondent aux données observées; de 1966 à 1981, il s'agit des pronostics faits par les femmes au cours de l'enquête de 1984. De ces courbes découlent les observations suivantes :

1. Dès les cohortes les plus anciennes, on remarque la chute, d'abord légère et ensuite plus marquée, des probabilités a_3 et a_4 , qui correspond au recul des familles de plus de quatre enfants. Si on combine ces deux probabilités, la proportion des couples qui avaient quatre enfants ou plus se situe encore autour de 45% jusqu'aux cohortes de 1951-1956; ce sont les cohortes des années 1960 qui ont rendu ces couples marginaux: environ 16% chez ceux de 1961-1966; et les pronostics des couples de 1976-1981 n'annoncent que 6%.

2. La probabilité a_2 d'avoir un troisième enfant a varié entre 77% et 80% jusqu'aux promotions de 1951-1956. Par la suite, elle se réduit ensuite considérablement, sans toutefois atteindre le niveau des rangs plus élevés; encore à 50% pour les mariages de 1961-1966, elle pourrait se stabiliser autour de 35%. Encore ici, il est utile de rappeler que le jeu de ces probabilités signifie qu'environ 60% des couples mariés avant 1960 avaient au moins trois enfants, alors que cette fraction se sera réduite au moins de moitié selon les prévisions des femmes mariées en 1976-1981.

3. La probabilité a_1 d'avoir un deuxième enfant s'est accrue jusqu'aux cohortes de 1951-1956. Ensuite, elle baisse légèrement; même si elle n'est pas en elle-même très forte, cette réduction est de toute première importance du point de vue du nombre moyen que l'on peut considérer souhaitable. Comme les probabilités subséquentes sont devenues très faibles, toute baisse de a_1 se répercute de façon marquée sur la descendance.

4. La probabilité a_0 est la seule à résister à la baisse généralisée des autres indices. Nous nuancerons cette observation en examinant plus loin la valeur des pronostics.

De façon moins schématique, on peut affirmer que l'évolution des probabilités d'agrandissement a été un puissant levier de la transformation de la vie des femmes et des familles. Ainsi, dans les cohortes les plus anciennes, après chaque naissance de rang un à cinq, l'éventualité la plus probable était encore un prochain agrandissement de la famille: même parmi les femmes venant d'accoucher d'un troisième, d'un quatrième ou d'un cinquième enfant, deux sur trois étaient assurées d'être mères au moins une fois encore. Dans les cohortes 1951-1956, il y a eu certes davantage de femmes à avoir un premier, un deuxième ou un troisième enfant, mais les probabilités de transitions aux parités supérieures étaient déjà un peu plus faibles (moins de 0.7); néanmoins, les familles nombreuses demeuraient fréquentes: on estime qu'une Québécoise sur quatre avait au moins cinq enfants. Ce sont les cohortes des années 1960 qui amèneront les changements décisifs: dès la troisième naissance, le non-agrandissement devient l'éventualité la plus probable, ce qui entraîne la quasi-disparition des familles nombreuses; la famille de deux ou trois enfants devient typique, regroupant quelque 65% des familles. Cette situation n'allait pas toujours durer puisque, dès les cohortes du début des années 1970, se manifeste l'attraction irrésistible de la famille de deux enfants, qui à elle seule retient 50% des couples mariés. Bien sûr, cette

TABLEAU 6

Probabilités d'agrandissement des familles, Québec,
cohortes de mariages 1966-1981.

PROBABILITÉS D'AGRANDISSEMENT	COHORTES DE MARIAGES					
	1966-1971		1971-1976		1976-1981	
	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées
a_0	93	93	94	87	95	82
a_1	81	80	80	75	87	59
a_2	50	49	35	30	37	—
a_3	26	25	20	17	19	—
Nombre d'enfants	2.19	2.15	2.01	1.74	2.19	1.36
Descendance déjà réalisée (%)		98		87		62
N		189		218		190

SOURCE: Enquête sur la fécondité au Canada, 1984.

homogénéisation peut n'être qu'apparente, car elle repose, nous l'avons déjà dit, sur les prévisions faites par les femmes au cours d'une enquête.

L'expérience des enquêtes démographiques montre que les prévisions en matière de fécondité sont relativement fragiles.⁵ Les revisions à la baisse ont été particulièrement nombreuses dans les enquêtes réalisées entre 1965 et 1975. Cette période en a été une de changements profonds des mentalités, où les jeunes femmes qui étaient au début de leur vie conjugale continuaient d'affirmer vouloir trois ou quatre enfants alors qu'elles adoptaient le rythme de procréation propre aux petites familles ; leurs pronostics n'étaient pas très fiables. Sommes-nous dans une situation analogue ? Il est difficile de répondre à la question de façon certaine.

Le tableau 6 permet la comparaison du comportement et des prévisions pour les cohortes de mariages de 1966 à 1981. Celle de 1966-1971 a presque réalisé son objectif et la part du pronostic est très faible ; on peut croire que les probabilités estimées correspondent à la réalité. La cohorte suivante, mariée en moyenne depuis dix ans, a déjà mis au monde 87% des enfants prévus. Après cette durée de mariage, s'il n'est pas impensable que quelques enfants de rang deux ou trois naissent, il est de plus en plus rare que le premier enfant arrive. Pour atteindre ce qui est prévu, il faudrait que 50% des femmes encore infécondes aient un premier enfant. Ne serait-ce qu'à cause de la stérilité qui croît avec l'âge, il est peu probable que a_0 poursuive la tendance illustrée au graphique 2 ; on peut s'attendre plutôt à un léger recul. Il en est de même pour les autres rangs. Les couples de 1976-1981 sont peu avancés. Signalons toutefois que déjà 82% des couples ont eu leur premier enfant ; il est plausible que cette cohorte atteigne au moins le même niveau que la précédente pour a_0 . Pour les autres rangs, il est trop tôt pour se prononcer. Il serait cependant très surprenant que la reprise annoncée sur le graphique se produise.

Les cohortes récemment formées étant soumises à des risques de rupture relativement élevés, on peut aussi s'interroger sur l'impact du divorce sur les prévisions de fécondité et sur leur réalisation. Comme les femmes interrogées dont l'union s'est déjà rompue sont peu nombreuses dans l'échantillon, les vérifications détaillées ne sont pas possibles. Cependant, en regroupant toutes les cohortes de 1966 à 1981, on constate que les femmes qui n'ont pas divorcé prévoient avoir en moyenne 2.22 enfants et les autres, 1.61. Cette différence n'est pas négligeable ; si les prévisions de celles qui ont divorcé ne se redressent pas au moment d'une nouvelle union, la descendance de ces femmes sera très faible. Par ailleurs, on peut aussi supposer que, parmi les couples encore stables au moment

5. J. HENRIPIN *et al.*, *Les enfants qu'on n'a plus au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1981, 410p. C.F. WESTOFF et N.B. RYDER, « The predictive validity of reproductive intentions », *Demography*, XIV, 4, 1977 : 431-454.

de l'enquête, certains vont rompre leur union et interrompre, au moins temporairement, l'agrandissement de leur famille. On ne peut affirmer que l'impact définitif sera tel que les prévisions l'annoncent, mais les différences observées incitent à croire que l'instabilité peut au moins aller à l'encontre de l'agrandissement des familles.

Enfin, un dernier point commande la prudence quant à l'acceptation des prévisions de fécondité comme indicateur du futur. Il s'agit du contexte actuel où l'union libre entre en concurrence avec le mariage comme mode de vie des couples. Rappelons que les prévisions présentées au graphique 2 sont celles des femmes mariées légalement. Or, pendant la période allant de 1971 à 1981 en particulier, les unions légales ne rendent plus compte de l'ensemble de la réalité. Au tableau 7, on retrouve les prévisions et les réalisations des femmes regroupées selon l'année de la première union, qu'il s'agisse d'un mariage ou d'une cohabitation. En comparant avec le tableau 6, on observe que la prise en compte des unions libres ne change pas de façon très dramatique le paysage des prévisions, même si elles sont systématiquement un peu plus faibles. Ce qui est par contre remarquable, c'est le retard dans la réalisation de ces prévisions. Encore une fois, il est difficile d'affirmer que ce retard ne sera jamais comblé ; lorsque le couple aura acquis la certitude que son union est stable, peut-être les différences entre mariage et union libre s'estomperont-elles. Cependant, on peut souligner que le contexte dans lequel les unions se forment depuis le début des années 1980 en est un qui incite à retarder la venue du premier enfant, et que ces retards annoncent probablement le recul de la probabilité d'avoir au moins un enfant. Il n'est pas étonnant que la courbe des indices annuels de fécondité continue de baisser.

En bref, l'examen des probabilités d'agrandissement des familles convainc l'observateur que le retour vers une famille typique de trois ou quatre enfants est à toutes fins pratiques impensable. Les couples qui auront plus de deux enfants constitueront à l'avenir une petite minorité. Par contre, les évolutions ne sont pas tracées à l'avance pour les petites familles : le contexte de l'instabilité conjugale et de l'union libre nous incite à croire que les prévisions des femmes mariées en 1976-1981 ne se réaliseront pas complètement et que le retournement annoncé des courbes est très improbable ; au contraire, il y a de fortes chances que l'infécondité et la fréquence des familles d'un seul enfant progressent. En termes démographiques, les couples s'éloignent de plus en plus de l'objectif du remplacement des générations, qui exige, en l'absence quasi totale des familles nombreuses, que la probabilité a_2 d'avoir un troisième enfant se rapproche de 50%, sous l'hypothèse que a_0 et a_1 se situeraient à plus de 90%.

TABLEAU 7

*Probabilités d'agrandissement des familles, Québec,
cohortes de premières unions, * 1971-1981.*

PROBABILITÉS D'AGRANDISSEMENT	COHORTES DE PREMIÈRES UNIONS			
	1971-1976		1976-1981	
	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées
a ₀	89	81	93	64
a ₁	78	72	87	51
a ₂	33	29	36	—
a ₃	18	15	16	—
Nombre d'enfants	1.88	1.60	2.08	0.99
N	273		254	

SOURCE: *Enquête sur la fécondité au Canada, 1984.*

* Les premières unions correspondent aux premières cohabitations sans mariage légal et aux premiers mariages non précédés de cohabitation.

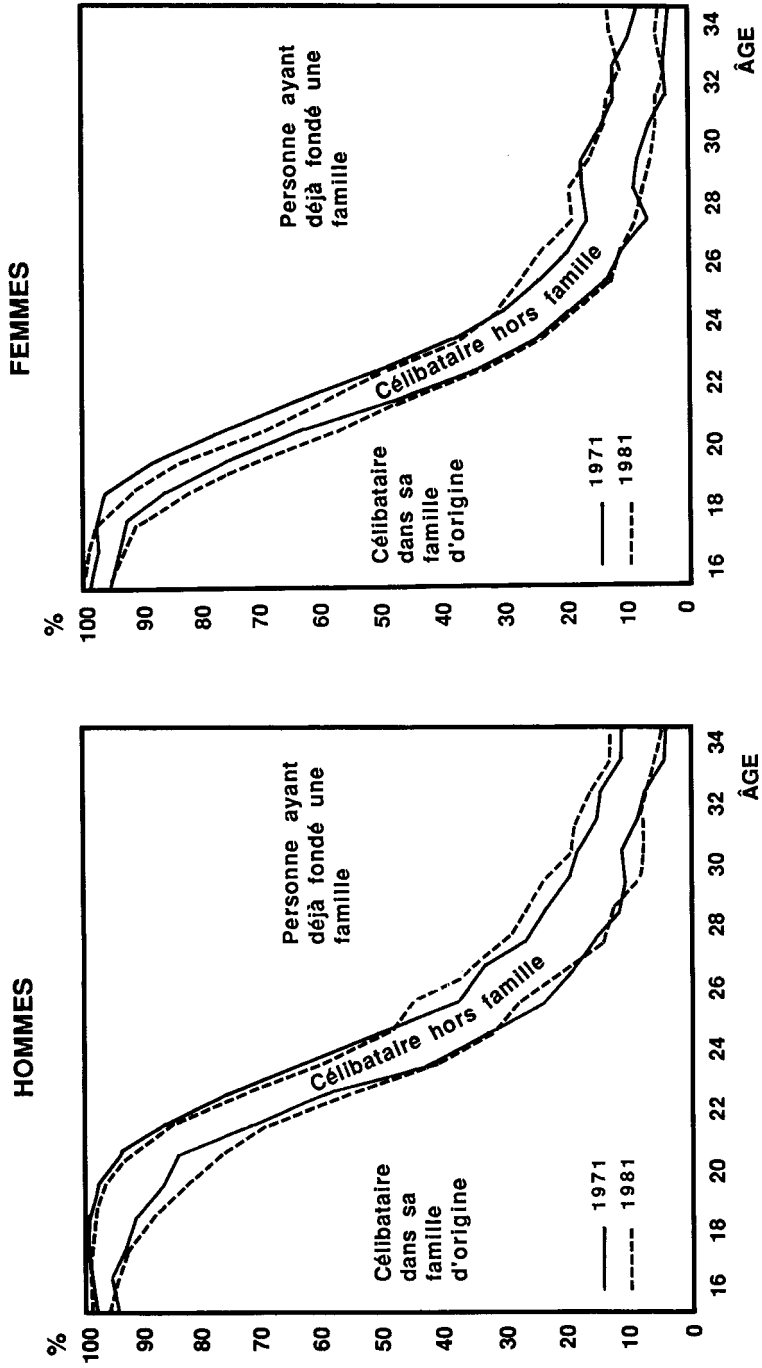
III. LE DÉPART DES ENFANTS

Depuis vingt ans, les conditions de vie des jeunes ont beaucoup changé. Une plus grande proportion d'entre eux ont vu leurs parents se séparer et certains ont dû s'intégrer dans une nouvelle famille recomposée par remariage ou union libre. Les relations sexuelles sont plus précoces et le recours à l'union libre comme première forme d'union est devenu fréquent. L'âge à la majorité a été abaissé mais l'allongement des études et, plus récemment, l'extension du chômage ont retardé l'accession à l'autonomie financière. Il existe donc de nombreux facteurs qui ont pu modifier le calendrier du départ des jeunes de la maison.

a) *L'âge au départ*

Les bandes-échantillons des recensements de 1971 et de 1981 permettent de calculer, d'âge en âge, la proportion de personnes classées comme « enfants » dans les familles de recensement. Il s'agit de célibataires, ne vivant pas en union libre et demeurant habituellement chez leurs parents biologiques ou adoptifs, ou tout au moins chez l'un d'eux. On inclut dans ce groupe les étudiants célibataires

GRAPHIQUE 3



Population de quinze à trente-quatre ans, selon le statut familial, Québec, 1971 et 1981.

4)

et non cohabitants des collèges et des universités qui, bien que logeant ailleurs, sont encore financièrement dépendants de leurs parents. On en exclut, par contre, les fils et filles célibataires qui, en raison de leur travail, ne reviennent à la maison que les jours de congé ou les fins de semaine. Le graphique 3 illustre les résultats obtenus pour les âges individuels allant de quinze à trente-quatre ans.

L'âge au-delà duquel plus de la moitié des personnes ne sont plus membres de leur famille d'origine est nettement plus précoce chez les jeunes filles que chez les jeunes hommes. La différence est de l'ordre de deux ans, tant en 1971 (21.4 ans contre 23.0) qu'en 1981 (21.2 ans contre 22.9). Ce fait reflète la différence constatée dans l'âge à la formation de la première union.

Contrairement à une opinion déjà répandue à la fin des années 1970, les jeunes ont tendance à quitter plus tôt leurs parents. En effet, avant l'âge de vingt-cinq ans, les proportions d'enfants résidant dans leur famille d'origine sont inférieures en 1981 à celles de 1971 : les différences relatives sont de l'ordre de 4% pour le sexe masculin et de 6% pour le sexe féminin. Il est toutefois possible qu'une tendance contraire soit apparue après 1981, en raison de l'extension récente du chômage chez les jeunes.

Dans les années 1970, les jeunes ont donc quitté un peu plus tôt leur famille tout en se mariant plus tard et moins. Cette remarque nous amène à nous interroger sur la situation des jeunes adultes après leur départ. Pour décrire cette situation, nous répartirons en deux catégories les personnes ne vivant plus avec leurs parents : les célibataires sans partenaire ni enfant et que le recensement classe comme « célibataire hors famille » ; toutes les autres personnes, c'est-à-dire celles dont on sait qu'elles ont déjà fondé une famille parce qu'elles vivent en couple, qu'elles ont un enfant ou qu'elles ont déjà été mariées. L'importance relative de ces deux groupes à chaque âge est également représentée sur le graphique 3.

Jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, la proportion de personnes ayant déjà fondé une famille est nettement plus élevée en 1981. C'est surtout chez les femmes que l'augmentation est la plus sensible. En revanche, aux mêmes âges, la proportion de célibataires hors famille a diminué légèrement chez les femmes et n'a augmenté que légèrement chez les hommes. La plus grande précocité des départs tiendrait donc, surtout chez les jeunes filles, au développement des unions libres, celles-ci étant assez souvent pré-nuptiales ; les autres modes de vie n'auraient progressé que chez les jeunes hommes.

La situation est différente aux âges plus avancés, en particulier après vingt-quatre ans. La proportion de personnes ayant déjà fondé une famille est plus faible en 1981, tant chez les hommes que chez les femmes. Par contre, on observe de 1971 à 1981 une augmentation de la proportion de célibataires hors famille, celle-ci passant de 9.6% à 12.1% chez les femmes de 25-29 ans et de 12.7% à 16.4% chez les hommes de même âge. Cependant, comme les célibataires hors

famille comprennent sans doute, en 1981, une bonne proportion d'ex-cohabitants, on ne peut en conclure qu'il y a eu, dans ces générations, un plus grand intervalle de temps entre le départ de la maison et la formation d'une première union.

Comme par le passé, le départ des jeunes de la maison est très souvent associé à la formation de leur première union. La nouveauté est que cette première étape de la vie conjugale est de plus en plus fréquemment une union libre, ce qui rend le départ un peu plus précoce. On ne peut affirmer que les autres modes de vie des célibataires soient devenus plus fréquents dans la période qui suit immédiatement le départ de la maison.

b) *La contraction des familles*

Les transformations intervenues dans le rythme de constitution des familles, dans le comportement des jeunes quant au départ de la maison et aussi dans la proportion de familles désunies peuvent contribuer à modifier sensiblement le calendrier de la période de contraction des familles, c'est-à-dire la période qui va du départ du premier enfant à celui du dernier. L'analyse de cette période de la vie des familles saisies en 1971 et en 1981 permet d'estimer les effets des changements intervenus.

Grâce aux informations recueillies lors des recensements, il est possible de comparer le nombre de fils et de filles célibataires présents à la maison au nombre d'enfants mis au monde par la femme, ce qui permet de calculer la proportion de familles dont tous les enfants étaient célibataires et présents au foyer (familles non contractées) de même que la proportion de couples féconds vivant sans enfant célibataire à la maison (couples en phase post-parentale). En calculant ces proportions par durée écoulée depuis le premier mariage, on peut estimer le moment où plus de la moitié des familles sont déjà contractées et le moment où plus de la moitié des couples sont déjà en phase post-parentale. Ces estimations ont d'abord été faites pour les familles issues d'une union entre célibataires et dont le mariage n'a pas été rompu, soit celles qui forment la majorité; ces familles ont ensuite été comparées à celles où il y a eu rupture d'union.

Les familles issues d'un premier mariage non rompu ont été distinguées suivant leur dimension finale. En effet, au vu des résultats du tableau 8, cette variable différencie nettement le calendrier de la contraction. Le début survient d'autant plus tôt que la famille est nombreuse, alors que la relation est inversée pour la fin de la contraction. On explique la première relation par le fait que le risque de départ d'au moins un enfant augmente avec le nombre de candidats, mais il est aussi possible que la pression à rester soit moins grande lorsque la famille est nombreuse.

En comparant les familles issues d'un premier mariage non rompu en 1971 et en 1981 (tableau 8), on constate que, mises à part celles d'un enfant, le début

de la phase de contraction survient plus tôt en 1981. La différence est de l'ordre de 0.4 an pour les familles de deux enfants et va jusqu'à 1.6 an pour celles de cinq enfants. Les résultats vont dans le sens de la précocité accrue du départ des enfants observée précédemment. Pour l'ensemble, étant donné le nombre accru de petites familles en 1981, la différence n'est que de 0.4 an, soit 23.7 ans pour celles saisies en 1971 et 23.3 ans pour celles de 1981. La fin de la phase de contraction survient à peu près au même moment en 1971 et 1981 chez les familles de petite et moyenne dimension ; dans les familles nombreuses, elle se produit plus tôt en 1981. Pour l'ensemble des familles, le départ du dernier enfant survient un peu plus tôt en 1981 qu'en 1971, soit après 35.5 ans de mariage plutôt que 36.2 ans. Cette précocité devrait s'accroître considérablement dans l'avenir, en raison de la réduction de la descendance des couples. Le fait que le couple se retrouve seul beaucoup plus tôt dans le mariage constituera l'un des changements importants dans le cycle de la vie familiale.

TABLEAU 8

*Durée du mariage au début et à la fin
de la phase de contraction, selon la dimension de la famille,
familles issues d'un premier mariage non rompu,
Québec, 1971 et 1981.
(en médianes)**

NOMBRE D'ENFANTS	DÉBUT DE LA PHASE DE CONTRACTION		FIN DE LA PHASE DE CONTRACTION	
	1971	1981	1971**	1981
1	26.2 (10.8)	26.5 (8.7)	26.2 (10.8)	26.5 (8.7)
2	25.0 (4.6)	24.6 (5.3)	30.9 (8.8)	30.8 (8.2)
3	24.5 (5.0)	23.3 (4.6)	32.8 (10.1)	33.4 (9.1)
4	23.1 (4.5)	22.2 (5.1)	37.0 (11.6)	34.9 (9.1)
5	22.6 (5.5)	21.0 (—)	38.8 (6.0)	37.4 (8.3)
TOUTES DIMENSIONS***.....	23.7 (—)	23.3 (4.8)	36.2 (—)	35.5 (8.5)

SOURCES: 1971 : Échantillons au 1 sur 100 des familles, *Recensement du Canada, 1971*.

1981 : Données spéciales de Statistique Canada ; *Recensement du Canada, 1981*.

* Les valeurs entre parenthèses correspondent aux intervalles interquartiles.

** Les durées médianes à la fin de la phase de contraction estimées en 1971 pour les familles de 2 à 5 enfants reposent sur un nombre de cas restreint.

*** Comprend les familles de six enfants et plus.

Pour mesurer l'effet des ruptures d'union sur le départ des enfants, nous avons comparé les familles rompues et non rompues en 1981. Les premières comprennent les familles monoparentales et celles issues de remariage. La contraction est ici plus difficile à décrire en raison de certaines insuffisances dans le relevé d'informations. Ainsi, il est impossible d'estimer le nombre d'anciens chefs de famille monoparentale parmi les femmes hors famille ayant eu des enfants. Par conséquent, nous avons plutôt comparé la proportion de familles ayant tous leurs enfants présents parmi celles qui en comptent au moins un. Les résultats sont très nets : avant le vingt-cinquième anniversaire de mariage, les familles rompues sont nettement plus souvent contractées que les autres. (Tableau 9.) On constate aussi que le comportement est similaire dans les deux types de familles issues d'une rupture. Il semble donc que l'ensemble des événements qui accompagnent une rupture d'union favorisent un départ plus précoce des enfants.

TABLEAU 9

*Pourcentage de familles ayant encore tous leurs enfants
présents parmi celles qui en comptent au moins un,
selon le nombre d'années écoulées depuis
le premier mariage de la femme et le
type de famille, Québec, 1981.*

ANNÉES ÉCOULÉES	TYPE DE FAMILLE		
	Premier mariage non rompu	Remariage	Monoparentale
15 à 19	91.9	81.4	79.5
20 à 24	65.1	47.0	48.8
25 à 29	21.6	21.3	18.5
30 à 34	7.6	9.9	8.7

SOURCE: Données spéciales de Statistique Canada; *Recensement du Canada*, 1981.

*
* * *

De tous les changements de comportement évoqués, c'est la réduction de la dimension des familles qui retient le plus l'attention de l'opinion. D'un ensemble de familles très hétérogènes par la taille, on est passé rapidement à un ensemble peu diversifié de petites unités. En effet, alors que près de la moitié des femmes qui se sont mariées dans les années 1950 ont eu quatre enfants ou davantage,

seulement 10% environ de celles mariées dans la décennie suivante auront une descendance aussi nombreuse. Les intentions exprimées par les femmes interrogées en 1984 montrent clairement que la majorité des familles en cours de formation se limiteront à un ou deux enfants, ce qui est insuffisant pour assurer le simple remplacement des générations. Or une société qui ne se reproduit pas est vouée au vieillissement et à l'extinction. Cela dit, les autres changements de comportement n'en sont pas moins très importants pour la collectivité. La montée des unions libres, la multiplication des séparations et des divorces, l'apparition en grand nombre de familles monoparentales et de ménages d'une seule personne sont autant de signes de l'affaiblissement des liens interpersonnels qui donnaient à l'ancien tissu social sa structure la plus profonde. L'avenir nous dira si une telle évolution est susceptible de favoriser l'épanouissement des personnes, celui des adultes comme celui des enfants.

Yves PERON

Évelyne LAPIERRE-ADAMCYK

Denis MORISSETTE

*Département de démographie,
Université de Montréal.*